



Confidentiel une fois rempli et déposé

Formulaire de déclaration des activités en vertu de l'article 37 de la *Loi sur les conflits d'intérêts*

Le paragraphe 37(1) de la *Loi sur les conflits d'intérêts* oblige les ex-titulaires de charge publique principales et principaux (TCPP) à déclarer, pendant leur période de restriction après avoir quitté leurs fonctions (deux ans dans le cas des ex-ministres et un an dans les autres cas), au commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique toute communication avec une ou un titulaire de charge publique ayant trait :

- à l'élaboration de propositions législatives par le gouvernement du Canada ou par une ou un membre du Sénat ou de la députation;
- au dépôt d'un projet de loi ou d'une résolution devant une chambre du Parlement, ou sa modification, son adoption ou son rejet par celle-ci;
- à la prise ou à la modification de tout règlement au sens du paragraphe 2(1) de la *Loi sur les textes réglementaires*;
- à l'élaboration ou à la modification d'orientation de politiques ou de programmes fédéraux,
- à l'octroi de subventions, de contributions ou d'autres avantages financiers par Sa Majesté du chef du Canada ou en son nom;
- à l'octroi de tout contrat par Sa Majesté du chef du Canada ou en son nom.

Les ex-TCPP doivent également déclarer au commissaire toute entrevue qu'elles et ils ont ménagée entre un tiers et une ou un titulaire de charge publique.

Le présent formulaire sert à déclarer toute communication ou entrevue. Bien que la Loi ne précise pas de date limite pour le remplir, nous vous prions de le faire sans tarder. Annexez des feuilles supplémentaires au besoin.

Veuillez retourner le formulaire par courriel, courrier ou télécopieur.

info@cie.parl.gc.ca

Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique
Parlement du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Téléphone : 613-995-0721
Télécopieur : 613-995-7308

PARTIE 1 – Renseignements personnels

Nom :

Ex-charge publique occupée

Titre :

Organisation :

Dernier jour en fonction :

PARTIE 2 – Coordonnées

Adresse postale :

Téléphone (jour) :

Courriel :

Téléphone cellulaire:

Télécopieur :

PARTIE 3 – Détails des activités

1. Type d'activité : (cocher une réponse)

Communiquer avec une ou un titulaire de charge publique pour l'une des raisons susmentionnées.

Ménager une entrevue entre une ou un titulaire de charge publique et un tiers.

2. Nom de la ou du titulaire de charge publique ayant fait l'objet de la communication ou de l'entrevue :

Nom :

Titre :

Organisation :

3. Date de la communication ou de l'entrevue :

4. Avez-vous eu des rapports avec la ou le titulaire de charge publique dans l'année précédant votre départ?

Oui

Non

Si oui, dans quel contexte?

5. Nom de la personne, de l'organisation ou de la société pour qui une entrevue a été ménagée avec le titulaire de charge publique ou au nom de qui la communication a eu lieu :

Nom :

Titre :

Organisation :

6. Sujet de la communication ou de l'entrevue, y compris détails des programmes ou des propositions ayant fait l'objet de la discussion :

Signature de l'ex-titulaire de charge publique principal

Date

L'ex-titulaire de charge publique principal doit fournir une déclaration comprenant tout changement aux renseignements contenus dans la présente déclaration ainsi que tout renseignement additionnel qu'il aurait été tenu de fournir mais qui n'a été porté à sa connaissance qu'après avoir remis sa déclaration.